



MAIRIE DE PUSSAY

PROCÉDURE DE BIEN EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE

Lots nos 3, 5, 8, 10 et 15 de la copropriété
sise 63, Rue Etienne Laurent – 91740 PUSSAY

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER SIMPLIFIÉ D'ACQUISITION PUBLIQUE



Le dossier est mis à la disposition du public pendant deux mois consécutifs du 10 avril 2024 au 10 juin 2024 inclus en Mairie de Pussay.

Le dossier simplifié d'acquisition publique est tenu à la disposition du public aux horaires d'ouverture des locaux de la Mairie (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Un registre permettant de consigner les observations du public est ouvert pendant toute la durée de mise à disposition du dossier. De même des courriers pourront être recueillis et seront annexés au registre.



La Municipalité